

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL
D'ÉLECTRIFICATION
ET D'ÉQUIPEMENT RURAL

—

Extrait du registre des délibérations du Bureau syndical

Réunion du mardi 14 décembre 2021

Date de convocation : 29 octobre 2021	Nombre de membres { présents : 16 absents : 5
Nombre de membres en exercice : 21	
Date d'affichage : 22 décembre 2021	

Décision ADOPTÉE : { Voix POUR : 16
Voix CONTRE : 0
Abstentions : 0 } – **Décision n° B2021-35**

**OBJET : Affectation de financements de projets d'électrification –
Programme C du FACÉ 2021 (Totalité, programme ER 2021)**

L'an DEUX MIL VINGT ET UN, le QUATORZE du mois de DÉCEMBRE, mardi à 9 heures, les membres du Bureau du SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉLECTRIFICATION ET D'ÉQUIPEMENT RURAL DE LA CHARENTE-MARITIME se sont réunis à Saintes, au siège du syndicat EAU 17, sous la présidence de Monsieur François BRODZIAK, Président, suite à une convocation du 29 octobre 2021.

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. François BRODZIAK, Président, MM. Christophe CABRI, Jean-Luc FOURRÉ, Thierry LESAUVAGE, Denis ROUYER, Mme Lydie DEMENÉ et M. Daniel BOURSIER, Vice-présidents, M. Sylvain LESPINASSE, Mmes Mariette ADOLPHE, Marcelle LYONNET, MM. Julien DURESSAY, Daniel PATTEDOIE, Patrick ORGERON, Christian LUCAZEAU, Jean-Paul GOUSSARD et Pierre GEOFFROY, formant la majorité des membres en exercice.

ÉTAIT EXCUSÉS : M. Jean-Marie PETIT, Vice-président, MM. Christophe BERTAUD, Jacky PROUTEAU et Franck PETITFILS.

MEMBRE DÉCÉDÉ : M. Bernard LEPIE.



M. le Président rappelle que, pour le sous-programme C du FACÉ (effacement à but esthétique) dans le programme d'électrification ER 2021, le Comité, réuni le 13 avril 2021, a voté un montant de travaux de 628 750 euros (HT).

M. le Président propose au Bureau d'affecter ce montant à une tranche unique composée des 9 opérations suivantes dans le programme ER 2021 :

N° de dossier	Commune	Adresse – lieu-dit	Estimation (euros HT)
ER011-1011	Annepont	Le Vivrot	19 600
ER062-1001	Bresdon	La Casse	78 800
ER062-1002	Bresdon	Chez Merlet	48 600
ER188-0046	Haimps	Rue du Moulin	105 850
ER188-1002	Haimps	Chemin de Lichères	93 200
ER278-1003	Pisany	Rue de la Forêt	77 500
ER339-1009	St-Germain-de-Lusignan	Chez Chaudet	74 000
ER345-1001	St-Hilaire-du Bois	Rue de la Laiterie	35 900
ER376-1004	St-Ouen-d'Aunis	Les Longeards	95 300
Total			628 750



LE BUREAU SYNDICAL, APRÈS AVOIR ENTENDU CET EXPOSÉ ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

Accepte les propositions qui viennent de lui être présentées.

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus, tous les membres présents ayant signé le registre.

*Pour copie certifiée conforme,
Le 2^{ème} Vice-président,
Jean-Luc FOURRÉ*